



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Ariège

Commune : Mazères

Autres communes :

R500

Appellation : Monument aux morts de la guerre de 1914-1918

Monument(s)

Appellation : Monument aux morts de la guerre de 1914-1918

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 18/10/2018

Étendue de la protection : Inscription en totalité du monument aux morts situé au croisement du boulevard des Comtes de Foix et de l'avenue du Maréchal Foch, section AB

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.